



Rapport économique 2025

SÉNÉGAL

30 juillet 2025

Executive Summary

L'économie sénégalaise affiche depuis plusieurs années des taux de croissance solides. Pour 2025, le FMI prévoit une croissance économique exceptionnelle de 8,4 %, stimulée en particulier par l'exploitation de ressources pétrolières et gazières depuis l'été 2024.

En revanche, sur le plan des finances publiques, le Sénégal traverse une phase très délicate. Un audit du nouveau gouvernement a révélé que le déficit budgétaire réel en 2024 était de 11,6 % du PIB (contre 4,9 % annoncé) et que la dette extérieure a déjà atteint 114 % (2024, contre 74 % annoncé pour 2023 sous le régime précédent). Face à cette révélation de *misreporting*, le FMI s'est vu contraint de suspendre son programme et la note souveraine du Sénégal s'est dégradée. Comme le nouveau gouvernement mise sur la transparence et la rigueur budgétaire, il bénéficie d'un niveau de confiance élevé dans cette situation difficile.

Les relations économiques entre la Suisse et le Sénégal sont en progression. La Suisse est le deuxième client à l'exportation du Sénégal, avec environ 500 millions CHF d'importations en 2024, essentiellement de l'or. Les exportations suisses vers le Sénégal sont modestes mais diversifiées, notamment des machines, textiles et produits chimiques. Leur volume a augmenté de 25 % en 2024, avec un rythme soutenu au premier semestre 2025.

Une quarantaine d'entreprises suisses sont présentes au Sénégal dans des secteurs clés tels que l'agroalimentaire, l'ingénierie, la logistique et le commerce. Les autorités sénégalaises s'orientent selon l'agenda national de transformation « Sénégal 2050 » du Président. Ils se montrent ouverts aux investisseurs étrangers et souhaitent améliorer les conditions cadres par une série de réformes. Parallèlement, ils sont plus rigoureux en matière de recouvrement des impôts et souhaitent renforcer la « souveraineté économique » : l'ambition explicite est de générer davantage de valeur ajoutée au niveau local afin de réduire le déficit commercial flagrant.

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-------|---|----|
| 1 | Situation économique et développements de la politique économique | 3 |
| 2 | Secteurs prioritaires et opportunités pour les entreprises suisses | 4 |
| 3 | Politique économique extérieure | 5 |
| 3.1 | Politique et priorités du pays hôte | 5 |
| 3.2 | Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif) .. | 6 |
| 4 | Commerce extérieur | 6 |
| 4.1 | Evolution et perspectives générales | 6 |
| 4.1.1 | Commerce de marchandises | 6 |
| 4.1.2 | Commerce de services | 7 |
| 4.2 | Commerce bilatéral | 8 |
| 5 | Investissements directs | 8 |
| 5.1 | Evolution et perspectives générales | 8 |
| 5.2 | Investissements bilatéraux | 9 |
| 6 | Promotion économique et touristique | 9 |
| 6.1 | Instruments de la promotion économique extérieure suisse | 9 |
| 6.2 | Intérêt du pays hôte pour la Suisse | 10 |
| | ANNEXE 1 – Structure de l'économie | 11 |
| | ANNEXE 2 – Principales données économiques | 12 |
| | ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux | 13 |
| | ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux | 14 |
| | ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs | 15 |

1 SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Le Sénégal a abordé 2025 avec une économie en forte **croissance** : après des taux modérés autour de 4 % en 2022/2023 et une accélération à 6,7 % en 2024, le pronostic pour l'année 2025 est de 8,4 % (cf. annexe 2), le troisième plus élevé du monde.¹ Cette envolée s'explique notamment par la mise en production du champ pétrolier *offshore* de Sangomar² en juin 2024, de l'exploitation de gaz du champ Grand Tortue Ahmeyim (GTA)³ depuis fin décembre 2024 et du démarrage de la mine d'or de Boto cette année (2025).

Ces revenus supplémentaires⁴ sont évidemment les bienvenus : la Banque mondiale classe le Sénégal parmi les **lower-middle-income countries**, avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant toujours très modeste de 1763 USD (2024). Si l'on tient compte du pouvoir d'achat, le Sénégal se situe dans la moyenne de l'Afrique subsaharienne et parmi les 35 pays les plus pauvres du monde.⁵ À cause de défis notamment par rapport à l'éducation de base, il figure en revanche encore parmi les derniers 25 pays du monde dans l'indice de développement humain de l'ONU (HDI, 169 sur 193 pays membres).

Comme ailleurs, l'**inflation** s'est fortement résorbée après le pic connu en 2022. Le franc CFA, monnaie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) indexée sur l'euro, assure la stabilité avec un taux d'inflation redescendu aux alentours de 2 %. L'action de la Banque centrale BCEAO a permis de restaurer les réserves de change de l'UEMOA fin 2024, permettant ainsi de consolider la crédibilité du régime de change.⁶

En revanche, sur le plan des **finances publiques**, le pays traverse une phase très délicate. Fin septembre 2024, après six mois au pouvoir, le nouveau gouvernement sous le Premier ministre Ousmane Sonko a annoncé avoir découvert des irrégularités graves par rapport à la publication de données sur le déficit et la dette par le gouvernement précédent. Un audit des finances publiques a ensuite révélé qu'en 2024, le déficit budgétaire⁷ réel était de 11,6 % du PIB (contre 4,9 % annoncé). La dette publique extérieure en 2024 était estimée à déjà 114 % du PIB⁸ fin 2024 (contre 74 % annoncé pour 2023 sous le régime précédent), ce qui fait du Sénégal le troisième pays le plus endetté du continent africain. Face à cet endettement et un risque de liquidité accru, l'agence de notation S&P Global a déclassé le Sénégal d'une note B (auparavant B+) à B- avec une perspective négative le 14 juillet 2025 (Moody's : B3 avec perspective négative)

La révélation du *misreporting* a entraîné la suspension automatique du **programme du FMI**, qui a néanmoins salué l'effort de transparence du nouveau gouvernement et confirmé en février 2025 son engagement à poursuivre son soutien par un nouveau programme vers la fin de l'année, à condition d'un assainissement budgétaire et d'une meilleure gouvernance. Le FMI encourage les autorités à mettre en œuvre des mesures fortes, notamment l'unification du service de la dette sous la Trésorerie, la digitalisation des procédures financières, le renforcement de la discipline budgétaire et la « rationalisation des exonérations fiscales et la suppression progressive des subventions énergétiques non ciblées et coûteuses » qui s'élèveraient à 4 % du PIB.

¹ Fonds monétaire international (FMI), [World Economic Outlook Database, avril 2025](#). Partant d'un niveau relativement bas, le Sénégal a pu enregistrer une croissance économique moyenne de 3,7 % au cours des trois dernières décennies, un taux légèrement supérieur à celui de sa croissance démographique (env. 2,5 % p.a.).

² Le champ Sangomar, qui contient à la fois du pétrole et du gaz, est situé à environ 100 km au sud de Dakar. Il est exploité par l'entreprise australienne [Woodside](#) avec la production d'environ 100 000 barils par jour.

³ Le gisement GTA, étant à la frontière maritime entre le Sénégal et la Mauritanie, est un projet géré conjointement par les deux pays. À des profondeurs pouvant atteindre 2850 m, l'opérateur de la phase 1 du projet GTA, l'entreprise britannique [BP](#), prévoit de produire environ 2,3 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (LNG) par an.

⁴ Pour 2025, l'État s'attend à des revenus directs d'environ 72 milliards XOF (env. 100 millions CHF).

⁵ Banque mondiale, [World Bank Data > GDP per capita PPP \(current international \\$\)](#).

⁶ FMI, [Communiqué de presse N° 25/130](#).

⁷ Similaire à l'UE, l'UEMOA a défini une limite de 3 % pour les déficits budgétaires, que le Sénégal ne prévoit plus atteindre avant 2027.

⁸ Face à la dégradation de la note souveraine, le ministère des Finances a annoncé en juillet 2025 vouloir entreprendre aussi une révision de la base de calcul du PIB pour mieux refléter la structure économique actuelle, considérant sous-évalués les secteurs de l'économie numérique, des services et des industries extractives.

Fin mars 2025, le gouvernement a procédé à une émission obligataire par appel public à l'épargne, avec un objectif initial de 150 milliards XOF⁹ (env. 222 millions CHF). En l'espace de deux semaines, 405 milliards XOF (env. 587 millions CHF) ont été souscrits, soit près de trois fois le montant visé. Ce succès confirme une certaine solidité de la signature souveraine du Sénégal et la **confiance** dont il bénéficie parmi ses citoyens malgré la dégradation par les agences de notation.

Par ailleurs, la réduction abrupte de l'aide américaine début 2025 impacte des secteurs clés tels que l'éducation, la santé, l'agriculture et l'électrification rurale, illustrant la forte dépendance du pays à l'**aide extérieure**. Cela a renforcé la volonté du gouvernement d'accroître sa souveraineté économique, bien que cette stratégie reste entravée par une faible diversification, la prédominance du secteur informel (80-90 % de l'économie)¹⁰ et un tissu industriel limité (cf. annexe 1).

Le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a lancé un **agenda national de transformation « Sénégal 2050 »**, qui ambitionne de tripler le PIB par habitant en misant sur quatre moteurs de croissance : i) l'agriculture et les industries agroalimentaires, ii) les industries extractives, iii) les industries manufacturières et iv) les services à haute valeur ajoutée tels que le tourisme.¹¹ Plusieurs initiatives structurantes ont été engagées sur la base de cet agenda.

Depuis les élections du 24 mars 2024, le nouveau gouvernement sénégalais a affiché des priorités marquées, axées notamment sur une **souveraineté économique accrue** et une approche plus dirigiste de la politique industrielle. Le nouveau gouvernement s'attache à renforcer la rigueur dans la gestion publique, en insistant sur la transparence budgétaire et la lutte contre la corruption, mais également la rationalisation des exonérations fiscales ainsi que le renforcement du recouvrement. Tant le président que le premier ministre sont d'anciens inspecteurs d'impôts. La **nouvelle approche fiscale** plus stricte a suscité des réactions vives, notamment parmi les investisseurs étrangers qui – contrairement à la grande majorité des acteurs économiques qui opèrent dans l'informel – ne peuvent pas échapper au fisc.

2 SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES

Malgré les troubles politiques de 2021–2024 qui ont finalement abouti à une transition démocratique à la tête de l'État, le Sénégal reste **un des rares pôles de stabilité** dans une Afrique de l'Ouest en proie à la violence armée,¹² à l'autocratie et à l'insécurité juridique.

Au cours des dernières années, le Sénégal a engagé d'importantes **réformes structurelles** dans le cadre du « Plan Sénégal Émergent » de l'ancien président Macky Sall. Ce programme stratégique de développement lancé en 2014 a guidé des investissements massifs en **infrastructures**, notamment par la construction du nouvel aéroport international de Dakar, d'autoroutes à péage, du train express régional (TER), de pôles industriels et d'agropoles, accompagné de mesures d'amélioration du climat des affaires. Ces efforts ont permis d'installer une croissance soutenue, mais pas toujours inclusive et équilibrée régionalement. L'agenda « Sénégal 2050 » mentionné ci-dessus vise notamment à corriger ces défauts en misant sur des pôles régionaux et l'inclusion socio-économique. Le gouvernement a également annoncé des réformes du code des investissements de 2004, du code des douanes, du code des marchés publics, du code du travail et du code général des impôts.

⁹ XOF = Franc CFA (Communauté financière africaine) de l'UEMOA

¹⁰ Le nombre d'emplois formels est d'environ 330 000 salariés dans le secteur privé et 150 000 dans l'administration publique sur une population totale de 18 millions. Le taux d'activité est d'environ 57 % selon l'Agence de la Statistique et de la Démographie ANSD.

¹¹ Apix (agence nationale chargée de la promotion de l'investissement et des grands travaux au Sénégal), [Sénégal 2050 : Agenda national de transformation](#)

¹² La moitié des victimes du terrorisme dans le monde sont actuellement à déplorer au Sahel. Le Sénégal, quant à lui, n'a pas été victime d'attaques terroristes.

Les **secteurs prioritaires** désignés par le gouvernement englobent notamment les industries extractives, l'agriculture, le numérique, le tourisme et la logistique portuaire. Ces secteurs créent aussi des opportunités pour les entreprises suisses.

L'exploitation croissante des **ressources pétrolières et gazières** nécessite des compétences, services et équipements spécialisés (développement des infrastructures, stockage, raffinage, *gaz to power*).¹³ De même, le développement des zones économiques spéciales et des **agropoles** offre des collaborations possibles, notamment dans l'horticulture, l'irrigation, la transformation des phosphates, l'agroalimentaire et la logistique agricole.

Pour le **numérique**, le président sénégalais a lancé un « New Deal Technologique »¹⁴, visant à moderniser les services publics, encourager l'innovation et positionner Dakar comme hub technologique régional, ouvert aux partenariats. Malgré la modeste réalité économique du pays, cette ambition n'est pas irréaliste dans la mesure où il dispose d'une population majoritairement jeune qui est bien familiarisée avec le numérique. De plus, grâce à sa stabilité et à sa qualité de vie relativement bonne, Dakar est une plaque tournante régionale prisée non seulement par les expatriés travaillant pour les ambassades et organisations internationales, mais également des jeunes entrepreneurs.

Le **tourisme**¹⁵ présente également un potentiel intéressant compte tenu du climat ensoleillé du Sénégal, de sa culture d'accueil tolérante et de son niveau de sécurité relativement élevé. Une des ambitions est de mieux desservir l'est du pays, notamment avec des vols intérieurs d'une nouvelle compagnie étatique « Air Sénégal Express » annoncée par le gouvernement en 2024.

Enfin, la **logistique portuaire** : L'entreprise émirienne DP World, le plus grand investisseur étranger au Sénégal pour un **nouveau port à Ndayane**, environ 40 km au sud de Dakar. En décembre 2024, DP World a lancé les travaux maritimes d'une valeur de 1,2 milliards USD. Selon l'entreprise, cette première phase du projet comprend un quai de 840 m et un chenal de 5 km, permettant l'accueil des plus grands porte-conteneurs du monde. Après environ trois ans de construction, cette première phase offrira une capacité de traitement de 1,2 millions de conteneurs TEU par an. Dans une deuxième phase, il est prévu d'ajouter un quai supplémentaire de 410 m. Le Sénégal devrait ainsi renforcer considérablement son rôle de plaque tournante commerciale de l'Afrique de l'Ouest : British International Investment, l'agence britannique de financement du développement qui investit aux côtés de DP World, estime que le nouveau port augmentera le PIB du Sénégal grâce aux flux commerciaux en ajoutant 15 milliards USD de valeur commerciale d'ici 2035.¹⁶ À plus long terme, l'ambition est de réhabiliter l'ancien corridor ferroviaire reliant Dakar (ou Ndayane) à Bamako. Cela permettrait de réduire les coûts de transport, les accidents et les dommages causés par les milliers de camions qui parcourent chaque jour ces 1300 km sur une route en grande partie plus qu'inadéquate.

3 POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

3.1 Politique et priorités du pays hôte

Le Sénégal reste fortement intégré dans les **structures régionales et continentales**. Il est membre actif de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), au sein desquelles le Sénégal applique le Tarif Extérieur Commun (TEC). À ce titre, les produits en provenance de pays hors accords préférentiels, dont la Suisse, sont soumis aux droits communs d'entrée dans l'espace communautaire.

¹³ À noter que Le gouvernement sénégalais a également mis en place une commission pour réexaminer les contrats pétroliers et gaziers, dans le but de les rééquilibrer en faveur de l'intérêt national. Cette initiative s'inscrit dans un contexte où le pays cherche à renforcer la souveraineté économique et la transparence ainsi qu'à augmenter les revenus de l'État.

¹⁴ www.newdealtechnologique.sn

¹⁵ <https://tourisme.gouv.sn>

¹⁶ DP World, 18 décembre 2024, [DP World kicks off maritime construction at new \\$1.2 billion port in Senegal](https://www.dpworld.com/news/18-december-2024-dp-world-kicks-off-maritime-construction-at-new-1.2-billion-port-in-senegal).

Sur le plan continental, le Sénégal a ratifié l'**Accord sur la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine** (ZLECAf / AfCFTA) et a engagé depuis 2021 une libéralisation progressive de ses tarifs douaniers envers les autres pays africains. L'objectif est de supprimer, à terme, 90 % des lignes tarifaires entre États membres.¹⁷

La politique économique extérieure du pays combine des relations historiques, notamment avec la France et d'autres pays de l'Union européenne, à une stratégie prononcée de **diversification des partenariats**. Le Sénégal entretient, depuis plusieurs années déjà, des liens économiques étroits avec la Chine¹⁸, premier fournisseur du pays en termes d'importations, mais aussi avec les Émirats arabes unis (cf. chapitre 2) ou avec la Turquie, qui s'est imposée dans les domaines de l'infrastructure, de l'énergie et des transports. Des accords bilatéraux ont également été signés avec le Royaume-Uni pour la coopération post-Brexit. En juillet 2025, le Sénégal a reçu une délégation du Vietnam avec 150 participants. L'approche de diversification des partenariats, qui témoigne toujours d'une ouverture au commerce international et aux investissements, a donc été maintenue par le nouveau gouvernement. En même temps, il mise sur la **souveraineté économique**. Cette volonté se traduit notamment par la notion de préférence nationale, exprimée publiquement par plusieurs membres du gouvernement. À titre d'exemple, dans le secteur des hydrocarbures, des déclarations récentes évoquent l'intention d'exiger que les entreprises intervenant dans l'exploitation pétrolière et gazière soient majoritairement détenues par des capitaux sénégalais.

3.2 Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)

De manière générale, les entreprises suisses sont exposées à un **risque modéré de discrimination** au Sénégal. Compte tenu des perspectives de croissance économique, on peut s'attendre à long terme à une augmentation du volume des échanges commerciaux avec la Suisse et des investissements directs.

Le **ZLECAf** (cf. ci-dessus) représente à la fois une opportunité pour les entreprises suisses souhaitant investir localement, comme l'accord leur permet en principe un accès étendu au marché africain. En revanche, dans quelques cas isolés, cela pourra créer un défi en termes de concurrence pour les exportateurs suisses, les produits d'autres pays africains – au-delà de la CEDEAO – gagnant en compétitivité sur le marché sénégalais. Il existe toutefois peu d'exportations suisses en concurrence directe avec des produits d'autres pays africains.

La Suisse et le Sénégal ont conclu en 1962 un **accord** de commerce, de protection des investissements et de coopération technique,¹⁹ qui contient une clause d'arbitrage, mais pas de mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États. Il n'existe pas d'accord de libre-échange ni de convention contre les doubles impositions (CDI, négociations suspendues en 2017). Lors de sa visite en février 2021, le conseiller fédéral Ignazio Cassis a signé un accord bilatéral sur le transport aérien.²⁰

4 COMMERCE EXTÉRIEUR

4.1 Evolution et perspectives générales

4.1.1 Commerce de marchandises

Tout comme ses voisins, le Sénégal maintient une **balance commerciale structurellement déficitaire** avec un solde d'environ -6 milliards USD. Les flux

¹⁷ Cadre intégré renforcé CIR, 16 mars 2021, [Entrée en vigueur de la ZLECAf en 2021](#).

¹⁸ En 2021, le Sénégal avait accueilli à Dakar le 8^e Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), marquant déjà un rapprochement avec la Chine. Le président Faye s'est ensuite rendu à Pékin en 2024 pour participer à la dernière édition de ce forum, où il a été reçu en visite d'État et a discuté de nouveaux accords de coopération avec le président Xi Jinping.

¹⁹ https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1964/714_718_726/fr

²⁰ <https://www.fedlex.admin.ch/eli/treaty/2021/0250/fr>

commerciaux du pays s'orientent de plus en plus vers l'Asie, notamment vers la Chine et l'Inde ainsi que vers de nouveaux partenaires tels que la Russie et la Turquie : En 2024, la Chine a exporté pour la première fois plus de marchandises vers le Sénégal que la France (oct. 2023 à sept. 2024 : 1,37 milliards USD d'importations de la Chine vs. 1,16 de la France, cf. annexe 3).

Les **exportations du Sénégal** se sont élevées à 5,64 milliards USD, stables par rapport à la période précédente. La diversification des marchés reste limitée : les trois principaux clients, le Mali (23,1 %), la Suisse (13,7 %) et l'Inde (9,9 %), représentant à eux seuls près de la moitié du total exporté. On observe toutefois une croissance marquée des exportations vers certains marchés, notamment les États-Unis (hausse de 61 % durant la période susmentionnée), notamment soutenue par l'augmentation des ventes de produits agricoles et miniers.²¹ Les exportations vers les Pays-Bas ont également connu une forte progression (125 %), tandis que celles vers la Chine augmentent de 26 %, dans un contexte de renforcement des relations commerciales avec l'Asie. Parmi les partenaires régionaux de la CEDEAO, la Guinée a vu une augmentation de 9 % alors que la Gambie et la Côte d'Ivoire ont connu des reculs respectifs de 7 % et 2 %.

En termes de **composition des exportations**, le Sénégal exporte principalement des produits pétroliers (21 %, notamment vers le Mali), de l'or (16 %, notamment vers la Suisse), des produits halieutiques (11 %) et de l'acide phosphorique (8 %). À noter que la Suisse, en important de l'or sénégalais, représente près de 50 % des exportations vers l'Europe. Le Mali demeure le premier client : n'ayant pas d'accès à la mer, le Sénégal y (ré-)exporte notamment des produits manufacturés, du ciment et des hydrocarbures en provenance du port de Dakar. Selon l'analyse sectorielle la plus récente, on note une baisse des exportations de l'acide phosphorique, du zircon, du titane et de l'or non monétaire. Ces diminutions ont cependant été compensées par une forte hausse des ventes d'engrais minéraux et chimiques.²²

Du côté des **importations du Sénégal**, celles-ci s'élèvent à 11,78 milliards USD, restant également stables par rapport à la période précédente (cf. annexe 3). La Chine est devenue le premier fournisseur du Sénégal avec une hausse de 15 % (oct. 2023–sept. 2024 vs. Oct. 2022–sept. 2023). La France, en revanche, enregistre une baisse marquée de 16 %, traduisant un recul léger de l'influence européenne. La Russie et les Émirats Arabes Unis voient leurs exportations vers le Sénégal augmenter respectivement de 11,4 % et 28 %, tandis que l'Inde connaît une chute significative de 35,4 %, ce qui peut refléter une substitution par d'autres fournisseurs, notamment la Chine ou la Turquie. Les importations du Nigéria, seul partenaire africain parmi le top 10, enregistrent également une forte baisse de 28,2 %.

Concernant la **composition des importations**, le Sénégal achète principalement des produits pétroliers finis (20 %), des machines et appareils (12 %) ainsi que des matériels de transport et leurs pièces détachées (11 %).²³ L'analyse sectorielle récente montre une baisse des importations de tubes, tuyaux et accessoires, de métaux communs ainsi que de produits pétroliers. En parallèle, on observe une forte hausse des importations d'autres véhicules terrestres ainsi que de produits de l'optique, de l'horlogerie et du matériel scientifique.

Malgré la libre circulation des marchandises au sein de la **CEDEAO**, le commerce intrarégional reste en deçà des attentes.

4.1.2 Commerce de services

L'ONU estime le commerce des **services** du Sénégal à 2,1 milliards USD en 2023. Ici aussi, le déficit commercial est marqué : les exportations s'élèvent à 1,5 milliard USD (principalement

²¹ International Trade Administration (U.S. Department of Commerce), [Senegal – Overview of Leading Industry Sectors](#), (consulté en juin 2025).

²² Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), Note d'analyse du Commerce extérieur NACE, édition 2023 (consulté en juin 2025).

²³ *Ibid.*

tourisme et transports), contre 3,6 milliards USD d'importations.²⁴

4.2 Commerce bilatéral

Le **commerce bilatéral** de marchandises entre la Suisse et le Sénégal a atteint un **volume** de 528,3 millions CHF en 2024. Depuis l'année record en 2021 avec 686 millions CHF, il affiche une tendance à la baisse (cf. annexe 4), restant toutefois considérable par rapport à beaucoup d'autres pays africains : Pour la Suisse, le Sénégal figure parmi les 10 partenaires commerciaux les plus importants du continent africain en 2024.²⁵

La **Suisse** s'est hissée de la troisième à la **deuxième place des destinations des exportations sénégalaises** entre octobre 2023 et septembre 2024 (cf. annexe 3). Durant cette période, les exportations vers la Suisse ont connu une progression significative de 20 % par rapport aux douze mois précédents. Ce dynamisme commercial reste toutefois concentré sur une seule ressource : l'or, qui représente 98 % du total des exportations sénégalaises vers la Suisse. Au-delà de l'or, la Suisse importe surtout du poisson. En total, la douane suisse a enregistré des importations d'une valeur de 498 millions CHF provenant du Sénégal en 2024, une légère baisse de 8 % par rapport à l'année d'avant qui pourrait être rapidement compensée en 2025 si la tendance du premier semestre se poursuit (cf. annexe 4).

Côté **exportations suisses vers le Sénégal**, elles sont plus diverses : Les machines, équipements électroniques et appareils représentent un tiers, les textiles et vêtements un autre tiers. Ils sont suivis par des produits chimiques et pharmaceutiques (8 %) et des métaux (5 %). Ces chiffres traduisent un renforcement progressif des échanges hors matières premières, bien que les flux restent modestes en comparaison de ceux liés à l'or.

5 INVESTISSEMENTS DIRECTS

5.1 Evolution et perspectives générales

En tant que pôle de stabilité avec un cadre légal relativement solide dans une sous-région frappée par l'insécurité, le Sénégal a connu une croissance considérable des investissements directs étrangers (IDE) ces dernières années. En 2024, le Sénégal a enregistré des **entrées** d'IDE de 2,02 milliards USD (contre 4,79 en 2023) et des **sorties** de 48 millions USD (contre 71 en 2023). Le **stock** d'IDE a atteint 19,38 milliards USD en 2024 (contre 18,55 en 2023). Pour comparer, en 2010, il était encore de 1,7 milliards USD.²⁶

Selon le dernier *ranking* complet disponible (2022, cf. annexe 5), le Royaume-Uni est le principal investisseur au Sénégal avec un total de 1,48 milliard USD. Ce chiffre s'explique notamment par le développement du projet gazier GTA entre la Mauritanie et le Sénégal (cf. chapitre 1). L'Australie, second investisseur, a un profil similaire avec le groupe australien Woodside qui est aux commandes de Sangomar, le premier projet pétrolier *offshore* du pays. La France, bien qu'en troisième place, se distingue des deux premiers avec près de 80 % sous la forme de titres de participation au lieu de dettes, symbole d'un ancrage plus structurel dans l'économie du Sénégal à travers un grand nombre d'entreprises et de secteurs. Les Pays-Bas arrivent en 4^e place et Maurice 5^e. Ces derniers sont souvent liés à des montages d'investissement via des holdings *offshore* notamment pour l'exploitation de ressources minières comme le zircon ou l'or²⁷.

En 2024, les dépenses d'investissement **greenfield** ont atteint 1,5 milliard USD notamment

²⁴ Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement CNUCED, [Data Hub – General Profile Senegal](#) (consulté en juillet 2025).

²⁵ Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, [Swiss-Impex](#). Si l'on inclut l'or et les autres métaux précieux (Total 2), le Sénégal était le 74^e partenaire commercial de la Suisse à l'échelle mondiale en 2024, avec un volume d'échanges comparable au Luxembourg (73^e) et l'Ukraine (75^e).

²⁶ CNUCED, [World Investment Report 2025](#).

²⁷ Africanews, 13 août 2024, [Impôts : désaccord entre le Sénégal et l'île Maurice](#) (consulté en mai 2025).

grâce à l'investissement portuaire de DP World (1,2 milliard USD, cf. chapitre 2), qui constitue l'un des investissements les plus importants dans le secteur des transports de toute l'Afrique de l'Ouest. Le Sénégal a entrepris des réformes visant à accroître la participation du secteur privé dans l'économie (cf. chapitre 2) ; entre autres, des zones économiques spéciales²⁸ ont été créées pour attirer les investissements, offrant des incitations fiscales et douanières. Le forum *Invest in Senegal*,²⁹ dont une nouvelle édition est prévue au 7- 8 octobre 2025, permet aux investisseurs existants et aux investisseurs potentiels d'échanger entre eux ainsi qu'avec les autorités.

Au futur, d'importants investissements étrangers sont envisageables dans le domaine de l'**exploitation gazière offshore** : après le retrait de BP du projet Yakaar Teranga fin 2023, la société américaine Kosmos Energy avait acquis la majorité des parts. L'entreprise publique Petrosen, également impliquée dans le projet, souhaite exploiter ce gisement principalement pour la production d'électricité (*gas to power*).³⁰ Pour une phase 2 du gisement GTA (cf. chapitre 1), la négociation du Sénégal avec BP – l'opérateur de la phase 1 – n'a pas abouti à une décision d'investissement, étant donné aussi la volonté du gouvernement de renégocier les contrats existants.

Enfin, malgré le coût de la vie désormais très élevé dans les quartiers fréquentés par les nombreux expatriés, la **ville de Dakar** reste un hub prisé pour les entreprises multinationales pour l'Afrique de l'Ouest francophone. Cependant, elle doit faire face à une concurrence de plus en plus importante de la part d'Abidjan. Entre 2019 et 2023, Dakar était au 10^e rang des villes africaines qui ont attiré le plus d'IDE, Abidjan au 8^e, Accra au 7^e, et Lagos au 2^e.³¹

5.2 Investissements bilatéraux

La **Suisse**, bien que classée 23^e dans le dernier *ranking* disponible (cf. annexe 5), a enregistré une augmentation de 56,4 % en 2022, portant son stock d'IDE au Sénégal à environ 24 millions USD. Selon des données non publiées de l'agence sénégalaise de promotion des investissements, Apix, les IDE suisses au Sénégal entre 2018 et 2023 s'élèvent à un total de 40,4 milliards XOF (près de 60 millions CHF).

Environ **40 entreprises suisses** issues de divers secteurs sont présentes au Sénégal, tels que l'agro-alimentaire, le tabac, le bâtiment, l'ingénierie mécanique, le commerce de matières premières ainsi que les services, notamment ceux liés aux assurances, au commerce, à l'ingénierie, à la logistique et aux infrastructures énergétiques.

6 PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

6.1 Instruments de la promotion économique extérieure suisse

L'**Ambassade de Suisse au Sénégal**³² est compétente pour les questions politiques, le présent rapport, les démarches officielles auprès du gouvernement et des autorités ainsi que la protection consulaire³³ des entreprises suisses. Bien qu'elle n'ait pas de service économique avec des ressources dédiées, elle organise occasionnellement des événements visant à échanger des compétences, à nouer des contacts et à approfondir les relations économiques bilatérales. En mai 2024, elle a pu accueillir une délégation du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) à Dakar, accompagnée de représentants du secteur privé suisse. Contact : dakar@eda.admin.ch

²⁸ www.zes-senegal.com

²⁹ <https://fiisenegal.sn>

³⁰ Petrosen, 21 mai 2024, [Réaménagement de l'Association avec montée en participation de PETROSEN et un rôle d'opérateur de Kosmos](#).

³¹ Jeune Afrique, 29 novembre 2024, [Casablanca, Dakar, Abidjan... Quelle ville attire le plus d'investissements ?](#)

³² www.eda.admin.ch/dakar

³³ Conformément à l'art. 40 de la [Loi fédérale du 26 septembre 2014 sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger](#).

L'agence pour la promotion du commerce et des investissements **Switzerland Global Enterprise (S-GE)**³⁴ conseille et soutient les entreprises de Suisse et du Liechtenstein en matière d'opportunités d'exportation en Afrique. S-GE dispose également d'un Swiss Business Hub en Afrique du Sud. Elle propose des informations sur le marché, des analyses de marché, la recherche de distributeurs ou de partenaires locaux, des délégations commerciales, la participation à des salons et bien plus encore. Contact : www.s-ge.com/fr/contactez-nous

Les entreprises suisses intéressées par le marché africain peuvent s'organiser dans des **associations** telles que le *Swiss-African Business Circle (SABC)*³⁵ ou la Chambre de Commerce Suisse Sénégal (CCSSN)³⁶ à Genève. Les entreprises suisses actuellement implantées au Sénégal ne se sont pas regroupées au sein d'une association spécifiquement suisse. Beaucoup d'entre elles sont toutefois membres de la chambre des investisseurs européens, **Eurocham Sénégal**³⁷. Cette dernière favorise la mise en réseau et l'échange de connaissances entre ses membres au Sénégal, produit des analyses, accompagne des délégations, organise diverses manifestations et représente les intérêts de ses membres auprès du gouvernement. Elle est également en contact étroit avec l'agence sénégalaise chargée de la promotion des investissements, Apix³⁸. Contact : contact@eurocham.sn

6.2 Intérêt du pays hôte pour la Suisse

La Suisse bénéficie d'une **image positive** au Sénégal, où elle est souvent associée à la qualité, à la rigueur et à l'innovation. Dans le domaine de l'éducation et de la formation, elle jouit d'un prestige particulier, notamment en raison de la réputation de ses universités et écoles, perçues comme offrant un enseignement de haut niveau. Le modèle de formation professionnelle duale, caractéristique du modèle économique suisse, continue de susciter l'intérêt des autorités sénégalaises, qui l'envisagent comme un levier pour améliorer l'employabilité des jeunes.

Comme d'autres **membres du gouvernement** actuel, le ministre de l'Industrie et du Commerce a un lien fort avec la Suisse, ayant mené une carrière internationale au sein d'une grande entreprise helvétique.³⁹ Il s'est montré intéressé à présenter la nouvelle vision économique du pays lors d'un *roadshow* « Invest in Senegal » afin d'attirer des investisseurs. Quant aux investissements sénégalais en Suisse, ils restent marginaux à ce jour.

D'ailleurs, l'**accord bilatéral sur la protection du climat**, signé en juillet 2021, autorise la Suisse à compenser une partie de ses émissions de CO₂ par des projets climatiques réalisés au Sénégal. Cet instrument mis en œuvre par la fondation KliK⁴⁰ ouvre des perspectives pour des initiatives privées ou mixtes, et attire l'attention tant du secteur privé que des institutions publiques sénégalaises. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude.

³⁴ www.s-ge.com

³⁵ <https://sabc.ch>

³⁶ <https://ccssn.ch>

³⁷ www.eurocham.sn

³⁸ <https://investinsenegal.sn/contact/>

³⁹ <https://industriecommerce.gouv.sn/biographie>

⁴⁰ www.klik.ch/en/international/partner-countries/senegal

ANNEXE 1 – Structure de l'économie

Structure de l'économie du Sénégal

| | 2018 | 2022 | 2023 |
|-------------------------|------|------|------|
| Répartition du PIB | | | |
| Secteur primaire | 14 % | 16 % | 17 % |
| Secteur manufacturier | 16 % | 15 % | 15 % |
| Services | 52 % | 50 % | 49 % |
| – dont services publics | N/A | N/A | N/A |

| | | | |
|-------------------------|------|------|------|
| Répartition de l'emploi | | | |
| Secteur primaire | 22 % | 22 % | 22 % |
| Secteur manufacturier | 20 % | 22 % | 22 % |
| Services | 58 % | 56 % | 56 % |
| – dont services publics | N/A | N/A | N/A |

Source : Banque mondiale, [World Bank Open Data](#).

ANNEXE 2 – Principales données économiques

Principales données économiques du Sénégal

| | 2024 | 2025p | 2026p |
|---|-------|-------|-------|
| PIB (USD milliards) * | 32,89 | 34,73 | 36,78 |
| PIB/habitant (USD) * | 1763 | 1811 | 1867 |
| Taux de croissance (% du PIB réel) * | 6,7 | 8,4 | 4,1 |
| Taux d'inflation (%) * | 0,8 | 2,0 | 2,0 |
| | | | |
| Taux de chômage (%) ** | 20 | N/A | N/A |
| Solde budgétaire (% du PIB) * | -11,7 | -7,3 | -5,0 |
| Solde des transactions courantes (% du PIB)* | -12,1 | -8,2 | -6,2 |
| | | | |
| Dette extérieure totale (% du PIB) * | 113,7 | 111,4 | 110,6 |
| Service de la dette (% des exportations) ** | N/A | N/A | N/A |
| Réserves (mois d'importations) *** | 5 | 4,6 | 4,5 |

* Source : Fonds monétaire international (FMI), [World Economic Outlook](#), avril 2025.

** Source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), [Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal – Quatrième trimestre 2024, mars 2025](#).

*** Source : Federal Reserve Bank of St. Louis based on IMF data, [FRED Net Reserves by Months of Imported Goods and Services for Senegal](#) (latest IMF Article IV consultations date back to 2021).

ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux

Partenaires commerciaux du Sénégal

Octobre 2023 – Septembre 2024

| | Pays | Exportations par le pays hôte (USD millions) | Part | Var. ⁴¹ | | Pays | Importations par le pays hôte (USD millions) | Part | Var. |
|----|--------------|---|--------|--------------------|----|----------|---|--------|---------|
| 1 | Mali | 1304,49 | 23,1 % | 1,0 % | 1 | Chine | 1374,81 | 11,8 % | 15,0 % |
| 2 | Suisse | 772,36 | 13,7 % | 20,0 % | 2 | France | 1158,59 | 9,9 % | -16,5 % |
| 3 | Inde | 557,40 | 9,9 % | -8,1 % | 3 | Russie | 900,73 | 7,7 % | 11,4 % |
| 4 | Chine | 268,37 | 4,8 % | 24,4 % | 4 | É.A.U. | 758,41 | 6,5 % | 28,3 % |
| 5 | USA | 235,75 | 4,2 % | 60,9 % | 5 | Nigéria | 757,46 | 6,5 % | -28,2 % |
| 6 | Guinée | 179,98 | 3,2 % | 9,1 % | 6 | Belgique | 754,66 | 6,5 % | 6,7 % |
| 7 | Gambie | 175,99 | 3,1 % | -6,7 % | 7 | Inde | 628,51 | 5,4 % | -35,4 % |
| 8 | CIV | 174,02 | 3,1 % | -1,6 % | 8 | Turquie | 388,54 | 3,3 % | 29,6 % |
| 9 | Espagne | 155,46 | 2,8 % | -12,2 % | 9 | USA | 324,24 | 2,8 % | 9,2 % |
| 10 | Pays- Bas | 148,28 | 2,6 % | 124,7 % | 31 | Suisse | 78,18 | 0,7 % | -12,8 % |
| | Total | 5638,89 | 100 % | 0,0 % | | Total | 11 781,57 | 100 % | 0,0 % |

Source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie ANSD, [Importations et exportations du Sénégal, janvier 2010 à septembre 2024](#) (consulté en mai 2025 ; calcul de taux de change moyen pour XOF -USD sur la période octobre 2023 – septembre 2024).

NB : Le chiffre publié par l'ANSD par rapport aux exportations vers la Suisse ne correspond pas aux données de l'Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières (importations du Sénégal de 488 millions CHF durant ladite période). Cette divergence peut avoir diverses raisons, notamment des choix différents par rapport aux taux de change appliqués entre XOF, USD et CHF).

⁴¹ Variation par rapport à la période octobre 2022 – septembre 2023 en % (calculée à partir des données de base en XOF).

ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux

Echanges commerciaux bilatéraux entre la Suisse et le Sénégal

| | Export (Mio. CHF) | Variation (%) ** | Import (Mio. CHF) | Variation (%) ** | Solde (en Mio.) | Volume (en Mio.) |
|------------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|--------------------|---------------------|
| 2020 | 24,47 | 9,4 | 460,09 | -22,8 | -435,62 | 484,56 |
| 2021 | 24,35 | -0,2 | 662,00 | 43,9 | -637,57 | 686,41 |
| 2022 | 21,35 | -12,6 | 614,90 | -7,1 | -593,55 | 636,25 |
| 2023 | 24,40 | 14,3 | 542,64 | -11,8 | -518,24 | 567,04 |
| 2024 | 30,56 | 25,2 | 497,73 | -8,3 | -467,17 | 528,29 |
| Total 1* (sans or) | 30,56 | 25,3 | 8,86 | 2,2 | 21,70 | 39,41 |
| 2025 (I-VI) *** | 17,01 | 12,8 | 364,06 | 76,3 | -347,04 | 381,07 |

*) Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités.

**) Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente.

***) Données provisoires.

| Exportations | 2023 (% du total) | 2024 (% du total) |
|---|----------------------|----------------------|
| 1. Machines, appareils, électronique | 30,75 | 35,53 |
| 2. Textiles, habillement, chaussures | 31,99 | 34,40 |
| 3. Produits des industries chimiques et pharmaceutiques | 11,61 | 8,40 |
| 4. Métaux | 3,77 | 5,23 |

| Importations | 2023 (% du total) | 2024 (% du total) |
|---|----------------------|----------------------|
| 1. Métaux (principalement or) | 98,40 | 98,22 |
| 2. Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche | 1,50 | 1,62 |
| 3. Machines, appareils, électronique | 0,01 | 0,05 |
| 4. Textiles, habillement, chaussures | 0,04 | 0,05 |

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, [Swiss-Impex](#).

ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs

Principaux pays investisseurs au Sénégal année : 2022

| Rang | Pays | Investissements directs (USD, stock) | Part | Variation (stock) | Flux année écoulee (USD) |
|------|-------------|--------------------------------------|--------|-------------------|--------------------------|
| 1 | Royaume-Uni | 1 479,08 | 19,9 % | 36,5 % | N/A |
| 2 | Australie | 1 276,37 | 17,2 % | 74,3 % | N/A |
| 3 | France | 1 118,21 | 15,1 % | 6,2 % | N/A |
| 4 | Pays-Bas | 720,19 | 9,7 % | 27,1 % | N/A |
| 5 | Maurice | 332,47 | 4,5 % | 77,0 % | N/A |
| 6 | Chine | 112,54 | 1,5 % | -1,0 % | N/A |
| 7 | Indonésie | 88,65 | 1,2 % | 0,3 % | N/A |
| 8 | USA | 87,37 | 1,2 % | 0,2 % | N/A |
| 9 | Inde | 85,09 | 1,2 % | 19,7 % | N/A |
| 10 | Maroc | 72,06 | 1,0 % | 0,3 % | N/A |
| 23 | Suisse | 23,96 | 0,3 % | 56,4 % | N/A |
| | Total | 7 425,74 | 100 % | 32,0 % | N/A |

Source : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Niveau de stocks des investissements directs étrangers par pays de provenance en millions XOF (consulté en mai 2025). Selon la Cheffe du Service des Études et de la Statistique à la Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal, les données 2022 sont les données les plus récentes disponibles.